



ORIENTATION PSYCHOLOGIE AFFECTIVE

Principes pour l'attribution des recherches

- Les recherches sont uniquement proposées au début de semestre d'automne. Il n'est pas possible de commencer une recherche au semestre de printemps.
- Plusieurs étudiants peuvent travailler sur un même sujet, mais il y a toujours un seul mémoire par étudiant lié à des problématiques distinctes.
- Les thèmes de recherches généraux proposés par chaque équipe sont publiés sur le site de l'orientation à la rentrée du semestre d'automne.
- Les enseignants présentent leurs sujets de recherches lors de la séance d'information de l'orientation, au début du semestre d'automne.
- Les étudiants prennent contact avec les enseignants, dont les thèmes de recherches les intéressent, au cours des trois premières semaines du semestre d'automne. Les enseignants informent ensuite les étudiants qu'ils choisissent d'encadrer et en font part au secrétariat de l'orientation affective.
- Lorsqu'un étudiant est accepté pour une recherche, il annule ses autres rendez-vous. Les étudiants qui n'ont pas de recherche doivent en informer le secrétariat de l'orientation (francesca.minniti@unige.ch).
- Le comité de programme se réunit après la troisième semaine du semestre d'automne pour décider et approuver les attributions des recherches. Les étudiants reçoivent la liste d'attribution des recherches la semaine d'après, et prennent alors rendez-vous avec leurs responsables pour signer leurs contrats de recherche. Pour les étudiants qui n'ont pas pu trouver une recherche jusqu'à la troisième semaine du semestre d'automne, il y aura une nouvelle liste de thèmes possibles.